

SARL AB CARROSSERIE AUTO-MOTO
En formation au capital partiellement libéré de 30 000 €
37 rue de la Samiane
01290 CROTTET
RCS en cours

Le 25/03/2025 à 14 heures, sont présents au siège de la société, les soussignés :

- **BENGORINE Ahmed** né le 12/07/1982 à Villefranche-sur-Saône, de nationalité française, marié, demeurant 453 A Lotissement Le Tournesol Route du Corridor 01380 BAGE-LA-VILLE LYON, France.
- **Madame TOUATI Sihem** né le 11/09/1986 à Lyon 2ème, de nationalité française, célibataire, demeurant 40 rue Louis Braille Bâtiment 6 69800 Saint Priest, France.

Représentant la totalité des parts sociales, afin de participer à :

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

dont l'ordre du jour annoncé par Monsieur BENGORINE Ahmed, président de cette assemblée, est :

NOMINATION DE LA GERANCE

RESOLUTION N°1

Nomination aux fonctions de gérant telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

- **BENGORINE Ahmed** né le 12/07/1982 à Villefranche-sur-Saône, de nationalité française, marié, demeurant 453 A Lotissement Le Tournesol Route du Corridor 01380 BAGE-LA-VILLE LYON, France.

Celui-ci présent, déclare accepter ces fonctions.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N°2

La rémunération de la gérance sera définie postérieurement à l'immatriculation de la société.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14 heures 30 minutes.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en 4 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait à Lyon le 25/03/2025.

Signatures des intervenants :

